

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2013 DE "TERRE FRATERNITE"

Certains documents sont annexés:

- annexe 1: ordre du jour programmé
- annexe 2: Liste du conseil d'administration
- annexe 3: nouvelle ligne stratégique
- annexe 4 : extraits de présentation powerpoint

L'assemblée générale annuelle de l'association « Terre Fraternité » s'est tenue le mardi 7 mai à Paris dans l'amphithéâtre Foch à l'Ecole militaire.

Cette assemblée générale, qui a réuni environ 120 correspondants de l'association au sein des formations de l'armée de terre (sur les deux cents personnes attendues), a permis de présenter le budget de l'association, d'évoquer les actions accomplies au cours de l'année écoulée et les projets pour les années à venir, notamment en matière d'accompagnement des blessés sur la durée. Plusieurs associations étaient représentées, de même que de nombreux partenaires de « Terre Fraternité » et autres acteurs institutionnels impliqués dans les actions au profit des blessés de l'armée de terre en service, de leur familles et des familles des militaires de l'armée de terre décédés en service auxquels "Terre Fraternité" a décidé statutairement d'apporter son soutien.

Le déroulement de l'assemblée a été conforme à son ordre du jour (en annexe 1) à l'exception de l'intervention du général chef d'état-major de l'armée de terre qui s'était déplacé à Bayonne pour les cérémonies d'hommage au sergent Duval récemment tué au Mali dans le cadre de l'opération Serval.

INTERVENTION DU GENERAL D'ARMEE (2s) THORETTE, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION

Après un premier mot d'accueil et de remerciements aux participants, venus parfois de loin, le président a présenté le nouveau conseil d'administration (annexe 2) que l'assemblée devra valider par vote en fin de séance. Puis il a présenté la nouvelle ligne stratégique (annexe 3), sur laquelle un vote de l'assemblée est aussi attendu en fin de séance.

INTERVENTION DU LIEUTENANT-COLONEL MALOUX, CHEF DE LA CABAT

Partant du principe que la cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre (CABAT) est la tour de contrôle pour tout ce qui touche les blessés en service de l'armée de terre et les orphelins de militaires de l'armée de terre décédés en service, que son rôle et son action sont éminents et reconnus comme tels, le président a demandé au chef de la CABAT de présenter ce que sont les sujets d'actualité traités par sa cellule afin de donner du sens aux exposés qui suivront.

Le Lieutenant-colonel Maloux a commencé son exposé en évoquant les questions d'actualité. Les morts on en parle, les blessés beaucoup moins: il fera un point de situation (cf planches en annexe 4). La psychothérapie de proximité et la névrose de guerre: il évoquera les réalités, les actions et les évolutions attendues (cf planches en annexe 4). Le partage des tâches entre le système institutionnel (l'Etat) et les associations: un

989

particularisme français (cf planches en annexe 4). La nouvelle CABAT: il évoquera les prochaines évolutions touchant l'organisation de la cellule pour lui permettre de mieux répondre au besoin et aux défis qui se présentent. Sport et blessures: un investissement nécessaire. Les prothèses bioniques: un chantier en évolution avec une obligation morale de pouvoir offrir aux blessés ce qui se fait de mieux. La cellule blessé des unités (cf planches en annexe 4): il évoquera pour la première fois dans un forum important cette nouvelle structure et son fonctionnement. Une cellule blessé est ouverte dans chaque unité. 50 postes sont prévus en organisation, gérés par la CABAT en liaison avec la DRHAT. Cette cellule permet au blessé, après avis du service de santé des armées, de rester au sein du régiment avec un emploi du temps "thérapeutique" de deux fois 6 mois, dans les trois premières années, avant de soit revenir dans un emploi normal soit de reprendre le parcours habituel du blessé (avec une nouvelle possibilité pendant la phase de suivi par le groupement de soutien du personnel isolé - GSPI).

INTERVENTION DU LIEUTENANT-COLONEL (er) de SAINT GERMAIN, SECRETAIRE GENERAL

S'appuyant sur l'exposé de la CABAT qui a donné l'esprit de l'action et définit en quelque sorte les besoins, le secrétaire général a précisé les actions menées en 2012 puis les prévisions 2013.

Dans l'esprit, l'association est restée fidèle à ses statuts, fidèle à sa vocation première, en œuvrant dans une certaine continuité tout en sachant évoluer dans ses réponses pour s'adapter aux besoins exprimés. Il a été rappelé que l'association continue de pratiquer un soutien quasi inconditionnel à la CABAT en intervenant principalement sur ses recommandations mais tout en conservant son autonomie de gestion et de décision. L'association a œuvré seule parfois mais la plupart du temps en partenariat avec les autres acteurs. Le partenariat privilégié avec l'ADO a été souligné comme en témoigne les actions conjointes qui seront évoquées plus tard par le délégué général de l'ADO.

Dans les faits, l'association a aidé de quelque manière que ce soit près de 120 blessés mais il est important de souligner qu'elle est en mesure de faire plus.

L'action principale ou prioritaire reste la réponse d'urgence aux besoins exprimés en particulier dans le domaine du soutien des familles qui souhaitent se rapprocher du militaire hospitalisé dans la durée, plusieurs semaines voire plusieurs mois. Moins de dossiers sont parvenus en 2012 sous la conjugaison de trois éléments: le désengagement d'Afghanistan et donc moins de blessés graves, la majoration de la prise en charge de l'action sociale de la défense (ASD) passée d'une semaine à trois semaines, la mise en œuvre du plan hommage. L'aide aux familles se caractérise aussi par un soutien à la "reconstruction familiale" par le biais de subventions dans le cadre de séjours de vacances (partenariat avec l'IGeSa et l'ACH(er) Forgue en particulier) et autres activités de loisirs en liaison avec la CABAT. Enfin l'association poursuit ses actions dans le soutien des blessés vers la reconversion quand celle-ci ne peut plus être prise en compte par le système institutionnel.

2012 aura été une année de mutation pour l'association. Grâce à la forte mobilisation, la situation financière a permis de répondre opportunément à des besoins qui nécessitent une réponse dans la durée. L'association s'est de ce fait investie, aux côtés parfois d'autres partenaires, dans le soutien au handicap et aux activités handisport. 6 blessés ont pu être ainsi équipés de prothèses bioniques en 2012 en partenariat avec l'UNEO, la MNM, l'ONAC/Bleuet de France et Solidarité Défense pour compléter la part remboursée par la CNMSS. Dans le cadre du Handisport, outre le sponsoring de l'adjudant Travadon, porte fanion de l'association, en route vers une participation aux jeux paralympiques de Rio en 2016, l'association a financé, seule ou en partenariat, la participation de nos blessés à cinq activités majeures: les rencontres militaires blessures sport (RMBS), le war wounded trial du corps des marines à San Diégo (USA), le stage blessure et mer avec le Pr Lapeyre de l'hôpital Percy et deux activités mises en œuvre par le CSINI, le stage de ski et le stage voile et vent.

989

Concernant les actions dans la durée, le secrétaire général a aussi souligné les actions au profit des familles endeuillées que l'association entreprend sous couvert de l'association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée (A.D.O.) que le délégué général de l'ADO, membre de conseil d'administration de Terre Fraternité présente plus loin.

D'autres actions de moindre importance ont aussi été présentées sans oublier les activités du "siège" avec une importance donnée avec la coordination avec les autres acteurs associatifs ou institutionnels.

TEMOIGNAGE DE L'ADJUDANT DAVID TRAVADON, BLESSE EN OPERATION ET PORTE FANION DE TERRE FRATERNITE

L'adjudant Travadon a désiré témoigner, dans une intervention d'une intense émotion partagée par l'ensemble des participants, de "l'envers du décor", du parcours du blessé dans sa vie quotidienne et revenir sur ce que représente le bénéfice de prothèses de dernière génération ainsi que la pratique (collective) du sport.

Il a rappelé sa fierté d'être aux côtés de Terre Fraternité. Il a redit combien était dur ce basculement de la vie trépidante du militaire à la solitude de la chambre d'hôpital. Il a redit que le blessé, les blessés, ont besoin d'aide même si parfois ils peuvent s'en défendre. Cette aide, ce soutien est indispensable et il se concrétise en particulier grâce à la CABAT et à Terre Fraternité. Il a rappelé que c'était une chance car à l'étranger, si le soutien initial est réel, le désenchantement peut survenir sur la durée. Le parcours du blessé est un combat et la famille est souvent traumatisée. L'adjudant Travadon a souligné combien la présence de sa femme à ses côtés lors de son hospitalisation, la simple possibilité de prendre un petit déjeuner avec elle était source d'un bonheur immense, une chance permise en particulier par l'action de Terre Fraternité.

Evoquant les prothèses de dernière génération, l'adjudant Travadon a souligné que ces avancées sur ce dossier étaient à mettre au premier crédit du lieutenant-colonel Maloux, chef de la CABAT qui s'est battu ("ce n'est pas un vain mot") pour cela. Ces prothèses dont 6 blessés ont pu bénéficier en 2012 apportent une réelle plus value dans la vie au quotidien, autorisant l'autonomie dans la réalisation de gestes simples de tous les jours que les valides font sans s'en rendre compte.

L'adjudant Travadon a enfin témoigné du bénéfice que représentent les activités sportives et parfois le haut niveau dans la reconstruction individuelle voire familiale. Il a même précisé que cela remplaçait les anxiolytiques ou le "tranxen", que cela était une vraie thérapie. Citant l'exemple des RMBS (rencontres militaires blessures sport) dont la première édition a eu lieu en 2012, à l'initiative du lieutenant-colonel Maloux, il a dit que cette expérience était "fabuleuse". Il a vu le sourire revenir sur le visage de certains blessés à cette occasion. Le sport permet en particulier de sortir de l'isolement, de retrouver une vraie vie sociale, de se réinsérer. L'adjudant a incité les représentants des corps de troupe à favoriser l'accès des blessés aux compétitions, au "haut niveau", afin que les "Marseillaise" retentissent encore plus souvent dans les compétitions. Alors que ces compétitions internationales, 50% des athlètes étrangers sont des militaires blessés en opération, en France nous sommes en retard alors que le vivier est immense.

Pour conclure sur ce thème du sport, l'adjudant Travadon a cité ce brigadier-chef qui a pu concrétiser son vœu de pouvoir refaire du vélo, pas de la compétition mais du vélo avec ses enfants et que Terre Fraternité à aider pour cela.

En guise de conclusion à ce témoignage, l'adjudant Travadon dans une émotion non dissimulée s'est adressé directement à tous les chefs de corps et les autorités ou leurs représentants, pour les remercier vivement des événements qu'ils organisent pour collecter des fonds: "je prends la parole au nom des blessés, des veuves et des orphelins, du fond du cœur, merci!"

98

INTERVENTION DE MONSIEUR DOMINIQUE ROUGE, TRESORIER

Le trésorier de l'association a débuté son intervention en soulignant que l'année 2012 était placée sous le signe de la maturité avec trois éléments majeurs: une très forte mobilisation, une diminution des aides d'urgence exprimées mais une augmentation des aides inscrites dans la durée.

2012 se caractérise par une augmentation de 37% des dons reçus soit environ 834000€, en soulignant que comme l'année précédente, les deux tiers de ces recettes sont à mettre au crédit des événements organisés par les commandeurs, les chefs de corps, les formations, groupes ou individuels de l'armée de terre.

Les dépenses ont légèrement augmenté: 10% pour les aides (319€ contre 289 en 2011) quand le fonctionnement a été multiplié par deux (50k€ au lieu de 23 en 2011) en raison du recrutement en milieu d'année de deux secrétaires à mi-temps pour faire face à la très forte augmentation des charges de secrétariat et de comptabilité. Les aides se sont réparties comme présentées en annexe avec comme caractéristiques la forte diminution des aides "HAT" (hébergement alimentation transport au profit des familles se rapprochant du militaire hospitalisé), soit 122000€ (224000 en 2011) sous les effets conjugués du retrait d'Afghanistan et de la forte diminution de blessés et particulièrement de blessés graves, d'une prise en charge accrue de l'action sociale de la Défense (ASD) et de la mise en œuvre du plan hommage. Dans le même temps, le soutien au handicap et au handisport ont fortement augmenté pour passer de 7 à 75000€ en 2012.

Compte tenu de ce qui a été dit précédemment, l'actif général de l'association s'élève à près de 1120000€ pour moitié réparti en de l'épargne de court terme et de l'épargne de moyen terme (disponible d'une année sur l'autre).

Le trésorier termine son intervention par la présentation du budget prévisionnel qui cumule deux difficultés, la première c'est la totale absence de certitudes quant aux dons qui seront récoltés en 2013, la deuxième, c'est une absence de visibilité quant aux dépenses prévisibles puisque l'association agit en réaction principalement (le nombre de blessés ou de décédés est par nature imprévisible), que l'institution avance sur le financement des prothèses comme sur d'autres sujets. Néanmoins, l'association se construit un budget 2013 de 560000€ environ, à parts quasiment égales entre les aides d'urgences et les aides dans la durée. Une planche en annexe présente la répartition prévisionnelle.

INTERVENTION DU GENERAL (2S) ROBERT HERUBEL, DELEGUE GENERAL DE L'ADO

Le général Hérubel a commencé son intervention en souhaitant préciser le rôle général de l'ADO dans le cadre de l'entraide générale en s'appuyant sur trois idées, les modes d'action, les personnes aidées et sur son défi à relever.

La première idée s'appuie sur une image, celle des différents logos des associations et groupes qu'elle fédère notamment au profit des familles endeuillées. Cette idée c'est donc la coordination, le partenariat. L'ADO entretient un fichier d'environ 20000 personnes qui ont été aidées d'une manière ou d'une autre, seulement par l'ADO ou à partir de ce réseau d'entraide. Le mode d'action c'est d'abord sa commission sociale réunit hebdomadairement qui analyse chaque demande de secours transmise par le réseau de l'ASD, par les délégués régionaux voire directement par les intéressés. Le mode d'action ce sont les aides attribuées (cf planche en annexe). Ces aides sont ponctuelles et servent à permettre à des personnes en difficulté de sortir d'un mauvais pas. Ce sont aussi des aides trimestrielles pour aider les personnes âgées et/ou handicapées à demeurer chez elles et ce sont bien sûr les aides à destination des familles endeuillées (conjoints survivants et orphelins). Ces types d'aides permettent de saisir la deuxième idée qui concerne la "typologie" des personnes aidées. La troisième concerne le défi à relever. Ce défi c'est faire face à des besoins croissants (450 orphelins



actuellement suivis, 1000 en prévision à moyen terme; revalorisation des allocations). Pour cela, il s'agit d'étendre le partenariat, développer la coordination, obtenir le soutien régulier des militaires d'active.

Dans un deuxième temps, le délégué général de l'ADO a fait un focus sur le partenariat avec Terre Fraternité. Sur un plan financier (cf planche en annexe), l'ADO a reçu, au titre de son partenariat avec Terre Fraternité, environ 355000 euros de dons pour près de 118000 euros d'aides. Un compte de projet associatif ayant été ouvert début 2012, il a été abondé de près de 200000€ pour une situation début 2013 de près de 259000€. Ce compte permettra de soutenir des actions particulières au profit des blessés et de faire face à des demandes exceptionnelles au profit des conjoints survivants et des orphelins. Seront notamment financés par ce fonds, les permis de conduire et les pécules majorité. 100 familles auront bénéficié d'une aide via le partenariat ADO - Terre Fraternité. Le budget prévisionnel 2013 est évalué à 200000€ et permettra de financer les nouvelles actions et l'augmentation des bourses d'études pour les orphelins majeurs.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE ET VOTES

Le président a repris la parole pour faire valider :

- La constitution du conseil d'administration a été validée à l'unanimité.
- La ligne stratégique a été validée à l'unanimité
- Le rapport d'activité a été validée à l'unanimité
- Le rapport financier a été validée à l'unanimité
- le projet de plan d'emploi des ressources a été validé à l'unanimité

DEUXIEME PARTIE ET ECHANGES

La deuxième partie de l'assemblée générale, débutée à 11.00 en présence d'autorités civiles et militaires mais aussi de représentants des groupes partenaires, d'associations diverses, d'industriels donateurs et d'acteurs institutionnels.

Le président de l'association a récapitulé pendant une quarantaine de minutes les interventions faites en première partie avant d'ouvrir le débat d'échanges.

Après l'intervention du président, le **contrôleur général des armées Feytis**, directeur des ressources humaines du ministère de la Défense (DRH-MD) a pris la parole pour souligner le travail exceptionnel fait par le monde associatif et affirmer que l'institution avance sur les sujets des blessés avec en particulier la désignation d'un chargé de mission auprès du secrétaire général pour l'administration, le commissaire en chef de deuxième classe Dettwiller. Le DRH-MD a confirmé que l'institution allait prendre à sa charge le financement des prothèses de dernière génération (tout en admettant que les règles administratives et juridiques restaient un frein dans l'évolution des procédures) et ainsi pouvoir rendre, par l'intermédiaire d'une commission particulière de secours et via la CNMSS, le service que les blessés attendent de leur employeur. Revenant sur une allusion du général Thorette sur le déplacement de la ligne de partage des actions entre l'Etat et les associations pouvant laisser penser que les associations n'auraient plus rien à faire, le DRH-MD précise qu'il y a encore du chemin et que l'Etat ne pourra remplacer les associations dans l'affection qu'elles donnent aux blessés et aux familles endeuillées. Le DRH-MD est aussi revenu brièvement sur la question du traitement des syndromes post traumatiques en soulignant la création du numéro vert accessible aussi aux familles. Enfin, le DRH-MD a évoqué la question du code des pensions militaires et des recours sujets sur lesquels le ministère travail afin de gommer certaines imperfections (comme le manque d'égalité de traitement ou la trop longue durée de réponse) tout en alertant sur la grande difficulté à faire évoluer un texte qui reste globalement très protecteur.

939

Question au président de l'association: pourquoi les dons à Terre Fraternité ne sont pas défiscalisables?
Réponse: le président a renoncé pour deux raisons principales: la complexité de la demande de reconnaissance d'utilité publique et la lourdeur de l'administration inhérente au suivi des reçus fiscaux. Par ailleurs, Bercy peut considérer que les bénéficiaires des actions de Terre Fraternité forment ce qu'il appelle un "cercle restreint".

Intervention du général d'armée(2s) CUCHE, gouverneur militaire des Invalides (GMI): Le GMI a souhaité préciser la place de l'institution nationale des invalides (INI) dans l'organisation générale au profit des blessés. S'appuyant sur la comparaison, la complémentarité Terre Fraternité et ADO (à l'un l'urgence, à l'autre l'action dans la durée), le GMI a présenté l'INI comme l'acteur dans la durée quand le service de santé des armées est l'acteur dans l'urgence. Pour le blessé, l'INI cela peut être toute sa vie (après la blessure). L'INI se préoccupe de la rééducation par le sport, sport de haut niveau avec les échéances paralympiques par exemple mais aussi le sport de loisir (avec son club sportif qui offre une palette considérable de possibilité y compris aux jeunes blessés). Le GMI a enfin souligné toute l'implication de l'INI sur le sujet des prothèses en rappelant que le CERAH (centre d'études et de recherche sur l'appareillage des handicapés).

Question au sujet du syndrome post traumatique (SPT) et de la prévention (au regard des chiffres importants de soldats concernés au Mali). Réponse du médecin général Tymen, inspecteur général du service de santé des armées (IGSSA). L'IGSSA a rappelé que la guerre du désert est une guerre traumatisante, fait que nous avons un peu oublié mais que les Allemands et les Anglais, lors de la guerre de Libye, pendant la deuxième guerre mondiale avaient durement ressenti. Les conditions d'hygiène corporelle et mentale y sont épouvantables avec une logistique difficile à entretenir, des périodes de vie en campagne tendue de plusieurs jours voire plusieurs semaines sans retour sur un camp de base bien équipé. Les adversaires n'ont pas la même typologie qu'en Afghanistan avec des enfants kamikazes, des combats sans esprit de recul. Enfin, le cumul des opérations pour une majorité des combattants ayant participé aux opérations en Afghanistan est un phénomène aggravant. Voilà quelques éléments pouvant expliquer le nombre de personnels évacués pour troubles psychologiques depuis le début de l'opération SERVAL au Mali. La question de la prévention est pertinente. Si l'on sait effectivement faire de la prévention contre les risques liés au travail, il en va de même sur le sujet des opérations et du syndrome post traumatique. On peut aguerrir, et nos troupes le sont réellement tout en continuant de se préparer, mais cette préparation a ses limites face aux troubles psychologiques potentiels.

Complétant cette intervention de l'IGSSA, le général de corps d'armée Charpentier, gouverneur militaire de Paris (GMP) a apporté quelques précisions, non pas comme GMP mais comme ancien commandant des forces terrestres. Il a rappelé d'abord que nous avons ré appris à faire la guerre en Afghanistan. Dans le cadre de la préparation au combat, il est demandé aux soldats de chercher à aller au-delà de leurs limites. Par ailleurs, il faut souligner la place essentiel du référent environnement humain au sein du groupe, escouade, de la section peloton, de la compagnie escadron qui permet de faire baisser la tension en instaurant une discussion, un dialogue au sein de la famille du moment. Le rôle des présidents de catégorie est ici essentiel et faisait la surprise des autorités militaires étrangères en visite en Afghanistan. Il faut noter par ailleurs que nos soldats ont été confrontés au Mali à des situations jamais rencontrées en Afghanistan. Enfin, le GMP a souligné que la prise en compte du SPT comme une blessure (avec ce que la blessure a de "noble") modifie la perception de ce mal et permet une meilleure reconnaissance du combattant et favorise sans doute la reconstruction (le chef de la Cabat précisera plus tard que 10 blessés portant la médaille du blessé le sont au titre de la blessure psychologique).

Le lieutenant-colonel Maloux, chef de la CABAT, intervient à son tour pour que les chiffres qu'il a présentés dans son exposé soient bien compris. 113 personnels évacués pour troubles psychologiques ne veut pas dire 113 SPT. Le mal décelé va du mal-être au SPT. Mais ces soldats sont répertoriés, identifiés et si le mal évolue,

989

il sera plus facile de les traiter. Un autre élément doit être pris en compte: le rapport à la mort. Parfois les soldats réalisent qu'ils vont risquer leur vie en signant leur contrat d'assurance vie ou en percevant leur plaque d'identité. Un médecin du service de santé des armées ajoutera que souvent, inconsciemment, le soldat se sent invulnérable et que le rappel à la réalité peut être source de SPT.

Question au sujet des groupements de prévoyance (AGPM et GMPA) et de la "froideur" de leur réponse face à certaines sollicitations: réponse du général (2s) de Parceval pour le GMPA: Face à des situations de détresse, aucune réponse n'est bien accueillie surtout lorsque le militaire a mis fin à son contrat dans les mois ou les années précédentes. La première réponse est nécessairement de nature administrative avec toute la rigueur et la froideur du codes des assurances. Mais le GMPA (comme l'AGPM) entretient ce lien de camaraderie avec l'institution militaire et à côté de la réponse (parfois négative de l'assureur), le groupement développe une réponse de solidarité face à des cas identifiés. Le général de Parceval rappelle que les régiments doivent lui transmettre ces dossiers particuliers en guise de recours. Il rappelle enfin que le meilleur avocat des soldats c'est la CABAT qui sait à qui s'adresser pour aider des soldats et les familles à sortir d'une situation difficile et parfois jugée inacceptable. Le général (2s) Lefort représentant l'AGPM a fait siens ces propos.

La solidarité dont savent faire preuve ces assureurs a trouvé une concrétisation dans le témoignage d'un président d'EVAT qui a rapporté un des deux assureurs, après étude "sociale" du dossier, avait multiplié par 10 le montant initialement alloué au regard du contrat "minimum" que l'EVAT concerné avait contracté.

Sur ce dernier témoignage, le général d'armée (2s) Thorette, président de l'association, met fin aux débats et convie l'ensemble des participants au déjeuner buffet qui suit. Au cours de ce buffet, des unités ont remis officiellement quelques dons à l'association.

Ce procès verbal contient 7 pages principales plus 4 annexes comprenant 5 pages.



989